

# Revue de presse

Période du 21 avril au 7 mai 2026

## L'ACTUALITE INTERNATIONALE

---

### CONSEIL INTERNATIONAL DES NORMES D'AUDIT (IAASB)

**L'IAASB sollicite des retours sur le projet de révision d'ISRE 2410 afin de renforcer les missions d'examen limité**

L'IAASB a publié une consultation publique sur son projet de [révision de la norme internationale ISRE 2410, Examen des informations financières intermédiaires par l'auditeur indépendant des états financiers annuels de l'entité](#). Les révisions proposées représentent la première revue complète de la norme depuis sa publication en 2005. Elles reflètent les changements dans l'environnement mondial et les améliorations apportées au modèle d'audit et d'assurance au cours des deux dernières décennies. Les propositions clés incluent une formulation plus claire de ce qu'est une mission d'examen limité et en quoi elle diffère d'un audit des états financiers. Elles incluent également des exigences renforcées dans des domaines d'intérêt général, tels que la continuité d'exploitation, la fraude et le non-respect des lois et réglementations (NOCLAR). Les investisseurs et autres utilisateurs bénéficieront également d'une transparence accrue dans le rapport d'examen limité de l'auditeur. D'autres améliorations incluent des exigences liées à la gestion de la qualité, à la détermination de la matérialité pour la planification et la réalisation d'une mission, ainsi que les missions d'examen limité de groupe.

L'IAASB a élaboré en étroite collaboration avec l'IESBA ces propositions afin d'aligner les considérations de norme et d'éthique ; la consultation sollicite également l'avis des parties prenantes sur deux questions liées à l'application du Code d'éthique de l'IESBA aux mandats d'examen limité. Les retours des parties prenantes sont demandés avant le 3 septembre 2026.

**[Pour en savoir plus cliquez ici](#)**

*IAASB – Communiqué de presse – 6 mai 2026*

### CONSEIL INTERNATIONAL DES NORMES POUR LE SECTEUR PUBLIC (IPSASB)

**L'IPSASB consulte sur l'amélioration de la présentation des états financiers**

L'IPSASB a lancé une [consultation](#) afin de recueillir les avis des parties prenantes sur la manière d'améliorer la façon dont les informations financières du secteur public sont communiquées afin de garantir qu'elles soient utiles et réellement utilisées par ceux qu'elles sont censées informer. Ce

projet représente une étape importante vers le développement d'une nouvelle norme comptable internationale du secteur public (norme IPSAS) pour remplacer l'IPSAS 1, *Présentation des états financiers*, publiée en 2000. L'IPSASB invite les parties prenantes à partager leurs points de vue jusqu'au 14 septembre 2026. Les retours à la consultation guideront l'IPSASB dans l'élaboration d'un projet de norme IPSAS proposée pour remplacer l'IPSAS 1.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

### **L'IPSASB propose une *guidance* pour renforcer les jugements de matérialité**

L'IPSASB a publié l'[Exposure Draft \(ED\) 97, IPSAS Practice Statement, Making Materiality Judgments](#), pour consultation publique d'ici le 28 août 2026.

La matérialité est un concept fondamental en reporting financier, fonctionnant comme un filtre garantissant que les informations financières fournies sont pertinentes. En pratique, cependant, appliquer ce concept peut être difficile, et certains acteurs de l'IPSASB ont utilisé les exigences des normes IPSAS® comme une liste de contrôle plutôt que comme un jugement professionnel.

Après avoir publié [la Définition de la Matérialité \(Amendements à IPSAS 1, IPSAS 3 et au Cadre conceptuel\)](#) l'an dernier, l'IPSASB vise, avec cet exposé sondage, à aider les préparateurs à appliquer la matérialité plus efficacement lors de la préparation des états financiers selon les normes comptables IPSAS. L'ED 97 décrit une approche pratique en quatre étapes pour identifier, évaluer, organiser et examiner les informations matérielles potentielles. Les directives ne modifient pas les exigences existantes mais favorisent une application plus cohérente et éclairée de la matérialité à travers les normes IPSAS.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*IPSASB – Communiqués de presse – 27 et 30 avril 2026*

## **L'ACTUALITE EUROPEENNE**

---

### **COMMISSION EUROPEENNE**

#### **La Commission consulte sur la révision des normes de reporting en matière de durabilité**

La Commission lance une consultation sur le [projet de normes européennes révisées de reporting sur la durabilité \(ESRS\)](#) et [sur une norme volontaire de reporting de durabilité pour les petites entreprises](#).

S'appuyant sur le [paquet de simplification Omnibus I](#) et sur le champ d'application simplifié de la directive sur la [transparence des sociétés \(CSRD\)](#), les projets de normes révisées visent à réduire la charge administrative des entreprises de l'UE tout en maintenant des reportings de durabilité de haute qualité. Les normes ESRS révisées sont plus courtes et plus claires, ajoutent de nouvelles flexibilités et rationalisent les processus clés. On s'attend à une réduction des coûts de reporting par entreprise de plus de 30%.

Le projet de norme volontaire établit un « plafond de la chaîne de valeur », empêchant les entreprises relevant de la CSRD d'exiger plus d'informations des partenaires de la chaîne de valeur comptant 1 000 employés ou moins que ce que couvre la norme volontaire.

La consultation est ouverte jusqu'au 3 juin 2026.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*Commission Européenne – Finance news hub – 6 mai 2026*

## ACCOUNTANCY EUROPE

### Accountancy Europe publie sa Newsletter Audit d'avril 2026

Dans sa Newsletter *Audit Policy Update*, ACE revient sur les faits marquants suivants :

- La directive omnibus modifiant les exigences de déclaration de durabilité est entrée en vigueur le 18 mars 2026, introduisant des simplifications à la directive CSRD dans le but de simplifier les exigences de reporting pour les entreprises ; les États membres sont tenus de transposer ces dispositions avant le 19 mars 2027.
- Le CEAOB publie son rapport annuel pour 2025.
- L'IESBA publie un article analysant les liens entre ISQM 1 et les points de vue sur la culture et la gouvernance d'entreprise et expliquant comment les deux cadres se soutiennent mutuellement tout en maintenant des objectifs, une portée et un niveau de détail distincts.
- Le FRC (UK) publie des directives sur l'utilisation des technologies d'IA générative et agentique dans les missions d'audit, tout en soulignant que la responsabilité de la qualité de l'audit incombe aux auditeurs.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

### Accountancy Europe publie sa Newsletter Durabilité d'avril 2026

Dans sa Newsletter *Sustainability Update*, ACE revient sur les faits marquants suivants :

- Les Autorités européennes de surveillance (ESA) ont publié des lignes directrices conjointes pour offrir une approche harmonisée quant à la manière dont les autorités nationales de supervision intègrent les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs tests de résistance ; les autorités nationales de supervision doivent informer leur ESA respective de leur statut de conformité ou fournir des motifs de non-conformité avant le 31 mai 2026, le non-respect de cette date limite entraînant l'enregistrement de l'autorité comme non conforme sur les sites publics des ESA.
- Un outil de données récemment mis à jour par le Centre de recherche sur les multinationales (SOMO) révèle qu'environ 1 400 groupes d'entreprises relèvent de la directive européenne sur la diligence raisonnable en matière de durabilité des entreprises (Corporate Sustainability Due Diligence Directive, CSDDD), après que des révisions récentes aient considérablement restreint son champ d'action : suite aux changements « Omnibus I » de l'UE, seuls 974 groupes d'entreprises basés dans l'UE restent couverts, soit une baisse de 71 % par rapport à la proposition initiale de 2024 ; malgré cette réduction, la directive s'applique toujours à certaines des plus grandes entreprises mondiales, notamment dans la fabrication, la vente au détail et les services, la conformité étant requise d'ici juillet 2029.

Par ailleurs, l'OCDE a publié deux nouvelles publications : une [cartographie de 21 lois sur la diligence raisonnable](#) réparties dans 11 juridictions, et un [résumé politique sur les exigences de rapport](#). Les résultats de cette étude mettent en lumière à la fois la convergence et la divergence : bien que les lois partagent des objectifs communs et soient fondées sur des normes internationales, des différences subsistent dans la manière dont les entreprises identifient, priorisent et abordent les risques, créant parfois des attentes contradictoires, notamment dans l'engagement des fournisseurs. En matière de rapports, les exigences s'alignent sur des éléments fondamentaux mais varient en portée, méthodologies et données, ce qui entraîne des incohérences dans les risques et impacts communiqués. Ces analyses s'appliqueront à la prochaine réunion [de la Plateforme inclusive](#) le 1er juillet 2026, axée sur une coopération politique renforcée afin de promouvoir des pratiques cohérentes et proportionnées et d'éviter de surcharger les entreprises et leurs fournisseurs.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE - Communiqués de presse – 23 et 27 avril 2026